



Résumé

Cette étude *Marché du travail : la grande fracture* analyse les tendances de long terme qui, depuis trente ans, modèlent notre marché du travail. S'appuyant sur les données de l'Enquête Emploi publiée chaque année par l'INSEE, elle aboutit à un constat simple : le marché du travail français

subit depuis 30 ans un formidable choc inégalitaire. Sous l'effet du progrès technologique, les emplois automatisables des services et de l'industrie ont disparu, induisant une forte polarisation du marché du travail entre d'une part, les métiers très qualifiés dont la productivité a été décuplée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et d'autre part, les emplois de service, plus précaires et moins bien rémunérés. Aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne, cette entrée dans la société post-industrielle s'est traduite par une hausse des inégalités de revenu et une faible incidence sur le chômage. En France, l'État a cherché à contenir cette montée des inégalités, générant comme effet pervers un chômage de masse concentré sur les plus faiblement qualifiés.

C'est un point méconnu du débat public mais le phénomène du chômage de masse que connaît la France depuis plusieurs décennies concerne exclusivement les travailleurs peu qualifiés. C'est ce qui ressort nettement des données de l'INSEE : en 2012, le taux de chômage des personnes ayant un niveau de qualification égal au Brevet est de 15 % et les actifs ayant un niveau d'étude inférieur au baccalauréat constituent plus de 61 % des chômeurs. Ce qui distingue la France d'autres pays européens, c'est le poids important des peu qualifiés dans sa population active (25 % des 25-64 ans en 2013). Cette situation est largement un héritage du passé : s'agissant des nouvelles générations, la proportion des non-qualifiés est comparable en France à la moyenne de l'OCDE ; elle est beaucoup plus importante dans la génération 55-64 ans et plonge ses racines dans la généralisation tardive des études secondaires et supérieures. Le très fort taux de chômage observé chez les jeunes (28 %) est lié au fait que les étudiants ne font pas partie de la population active, si bien que les non qualifiés y sont surreprésentés. Bien plus qu'une affaire de jeunes, le chômage français est un fléau qui touche les peu qualifiés.

Or, cette population faiblement qualifiée a subi les conséquences du basculement de notre économie dans une société post-industrielle. Depuis plus de trente ans, le progrès technique a accéléré le remplacement des emplois « automatisables » par des machines (ouvriers, secrétaires etc.). Le phénomène a été particulièrement fort dans l'industrie. En France, comme dans de nombreux pays de l'OCDE, la place de l'industrie a fortement décru (elle est passée dans notre pays de 35 % du PIB en 1970 à 19 % en 2010). L'emploi ouvrier s'est ainsi raréfié (12,5 % du total des emplois aujourd'hui) et désormais la valeur ajoutée de notre économie réside dans les services. La question qui se pose pour envisager l'avenir est alors de connaître la nature des emplois non-qualifiés dans une économie post-industrielle. Les États-Unis, qui ont connu avec un peu d'avance la même évolution, sont un exemple qui mérite d'être analysé.

Les économistes américains ont documenté en détail un phénomène baptisé « polarisation » qui est à l'œuvre sur le marché du travail depuis les années 1980. Du fait de la transition vers une économie de services, les emplois dits de « milieu de gamme » (ouvriers qualifiés, secrétaires...) ont considérablement diminué en nombre au profit, d'une part, des emplois de services à la personne peu qualifiés et d'autre part, des emplois qualifiés plus managériaux. Cette évolution est pour l'essentiel liée au développement des NTIC qui ont transféré les tâches répétitives des humains aux automates (robots sur les chaînes de montage, logiciels dans les bureaux...). Cette polarisation du marché du travail s'est traduite par un accroissement substantiel des inégalités de salaires. Les emplois de services à la personne sont des emplois à faible productivité et dont la rémunération est plus basse que celle des emplois d'ouvriers qualifiés ou d'employés. Inversement, les métiers managériaux ou créatifs ont vu leur productivité multipliée grâce aux NTIC et leur salaire croître par rapport au salaire médian.

Comme tous les autres pays avancés, la France a aussi connu cette mutation, qui a vu les professions à rémunération intermédiaire diminuer au profit notamment d'emplois de services aux personnes, non qualifiés et non automatisables. Et comme aux États-Unis, la transition vers la société post-industrielle a exposé notre pays à une forte pression inégalitaire. Pour combattre ce phénomène, les gouvernements successifs ont utilisé deux outils de politique économique : la hausse du Smic net combinée à un déplacement des cotisations sociales des bas vers les hauts salaires.

Ainsi, sur la période 1990-2010, le salaire net moyen a-t-il augmenté de 10 % en termes réels alors que le Smic a gagné 28 %. Afin de ne pas trop peser sur le coût du travail non qualifié, les cotisations sociales ont été en parallèle fortement allégées au niveau du salaire minimum (- 26 % en 1993 et 2009). À l'autre bout du spectre des salaires, l'État a fortement augmenté les charges sur les « hauts salaires » qui ont comprimé les salaires nets, permettant de réduire les inégalités à la fois par la hausse des bas salaires nets, et la baisse des hauts salaires nets.

La France, contrairement aux États-Unis, a donc cherché grâce au Smic et aux variations de cotisations sociales, à endiguer la hausse des inégalités de revenu, générant toutefois deux effets pervers majeurs : une hausse de chômage et une érosion de notre compétitivité pour les hauts salaires.

Malgré les politiques de baisse des cotisations, le Smic continue d'être une forte barrière à l'entrée sur le marché du travail pour les non-qualifiés en France. Entre 1990 et 2010, le coût du travail non qualifié a augmenté de 12 % et est aujourd'hui trop élevé pour permettre à la création d'emplois non qualifiés d'absorber le choc de la polarisation. En témoigne le taux de chômage particulièrement élevé des professions dont le salaire moyen est proche du Smic (entre 10 et 15 %). Au-delà d'1,5 Smic, le taux de chômage passe au-dessous de 5 %.

Il est faux de considérer qu'une société post-industrielle est une société sans emplois. La France présente un déficit très net d'emplois non seulement dans les services non-qualifiés (on estime ainsi que l'hôtellerie et la restauration offrent à eux seuls un réservoir d'emplois potentiels de 6 % de la population en âge de travailler) mais aussi dans des secteurs tels que la santé, la garde d'enfants, l'informatique. Pour y parvenir, il convient de s'atteler résolument à diminuer le coût du travail non qualifié. Il est encore possible de diminuer les cotisations sociales sans toucher au Smic. Au niveau du salaire minimum, l'effet sur l'emploi est fort et contrairement à une analyse

répandue, ce type de mesures n'enferme pas les employés dans des « trappes à bas salaires ». Les allègements de charges proposés par le CICE, parce qu'ils touchent en large partie des niveaux de salaires où le marché du travail est au plein emploi, se traduisent mécaniquement par des hausses du salaire net et non par des créations d'emplois.

Le financement de la redistribution vers les bas salaires doit cependant préserver la compétitivité du marché du travail français pour les talents mobiles internationalement. C'est en effet le second effet pervers de la politique d'endiguement des inégalités qui a jusqu'ici prévalu. Le niveau des charges sociales, très élevé en France et surtout sur les « hauts salaires » (c'est-à-dire à partir de 2,5 Smic) risque de créer un problème de compétitivité pour notre pays. À ce jour, l'examen des données ne permet pas de conclure à un *brain drain* massif de nos talents. Si les diplômés français s'expatrient de plus en plus, simultanément, la France accueille un nombre important et stable de talents étrangers. Il est donc encore temps pour la France de rester un pôle d'attraction des talents. Cette question de l'attractivité se pose de façon particulièrement aiguë dans le domaine de la recherche car les conditions offertes par l'université française se dégradent par rapport à nos concurrents. Cela rend l'écosystème, qui tient le plus souvent à la présence de quelques têtes d'affiche, plus vulnérable. On pourrait ainsi imaginer un statut spécifique temporaire, à destination spécifique des chercheurs et des entrepreneurs, *via* la fiscalité ou d'autres dispositifs, pour rendre notre pays plus attractif.

Ces évolutions posent bien sûr aussi la question de l'adaptation de notre système éducatif à la nouvelle donne technologique. Une réflexion détaillée sur cet enjeu est essentielle, mais dépasse le propos de cette note, qui est d'établir les raisons technologiques de la montée des inégalités. À court terme, le retour au travail des trois millions de chômeurs de catégorie A, dont une partie est trop âgée pour s'investir dans une formation, est une question qui ne peut s'exonérer d'une réflexion sur le coût du travail non qualifié.